

1804 : le montacutain Pierre-Charles Jagueneau impliqué dans la pseudo "affaire des plombs"

(© [Montaigu en Vendée](#))

Pierre-Charles Jagueneau (1762-1830) est un montacutain qui, en 1804-1805, se trouva impliqué dans "l'affaire des plombs", présentée comme une conjuration menée par l'opposition royaliste afin de renverser le nouveau régime politique que Bonaparte était en train d'établir en France.

Pierre-Charles (ou *Charles-Pierre*) Jagueneau est né dans le faubourg Saint-Jacques de Montaigu de Perrine-Charlotte Bouffard et François Jagueneau, qui s'y déclarait marchand. Le long acte du mariage de ces derniers, le 24 novembre 1756 dans l'église Saint-Jacques de Montaigu, évoque de nombreux membres de leurs familles respectives. Remontant la généalogie familiale, on trouve un Estienne Jagueneau (1672-1746), maître-chapelier à Montaigu, arrière-grand-père de Pierre-Charles, ainsi qu'un grand-oncle, Jean-Jacques Jagueneau, membre de la collégiale Saint-Maurice, et qui sera massacré par les Républicains à l'Andrie de la Bernardière, le 23 mai 1794. Sa tante Marie-Thérèse Bouffard était maîtresse à l'école des filles de Montaigu, tandis que parmi ses cousins on trouve un Jean Bouffard, greffier à Boufféré en 1757, et un Jean Bouffard, chirurgien. Un de ses grands-oncles maternels, Jean Payraudeau a été notaire à Montaigu...

Se destinant à la prêtrise, Pierre-Charles Jagueneau entra dans l'ordre des Trinitaires et fit son noviciat à Sarzeau. Ordonné en 1789, il fut nommé à la communauté de Sainte-Catherine, à Beauvoir-sur-Mer qu'il quitta fin juin 1791, ayant refusé le serment de soumission à la Constitution civile du Clergé. Continuant son ministère clandestinement, il rejoignit l'insurrection vendéenne et participa à la virée de Galerne. Après la paix de la Jaunaye, en février 1795, il fut desservant de la Guyonnière, jouissant d'une liberté relative, et il participa en tant que tel au synode du Poiré au début août de la même année. Fin 1797, avec la reprise des persécutions religieuses il se retrouva sur les listes de prêtres réfractaires destinés à la déportation en Guyane ; il retrouva de nouveau la clandestinité, après, dit-on, avoir été arrêté et s'être évadé au cours de son transfert à Rochefort.

En 1801, après le Concordat et le retour de la paix religieuse, Pierre-Charles Jagueneau revint comme curé à la Guyonnière, y étant décrit comme "*un homme d'aspect assez froid, peu loquace, impénétrable*"¹. Cependant sa paroisse ne se relevait que lentement des destructions et massacres perpétrés en particulier en 1793 et en 1794²... Le ressentiment y restait très fort envers les troupes révolutionnaires qui en étaient à l'origine, et à l'encontre de ceux qui faisaient partie des catégories sociales s'étant réservé les avantages des changements politiques³. A cela s'ajoutait le retour de la conscription avec la reprise de la guerre après une courte période de paix de seulement quelques mois. Les opposants au nouveau régime politique pouvaient donc trouver sans peine dans la région des complicités et des partisans pour un complot qui, par la suite, sera appelé "*l'affaire des plombs*"⁴.

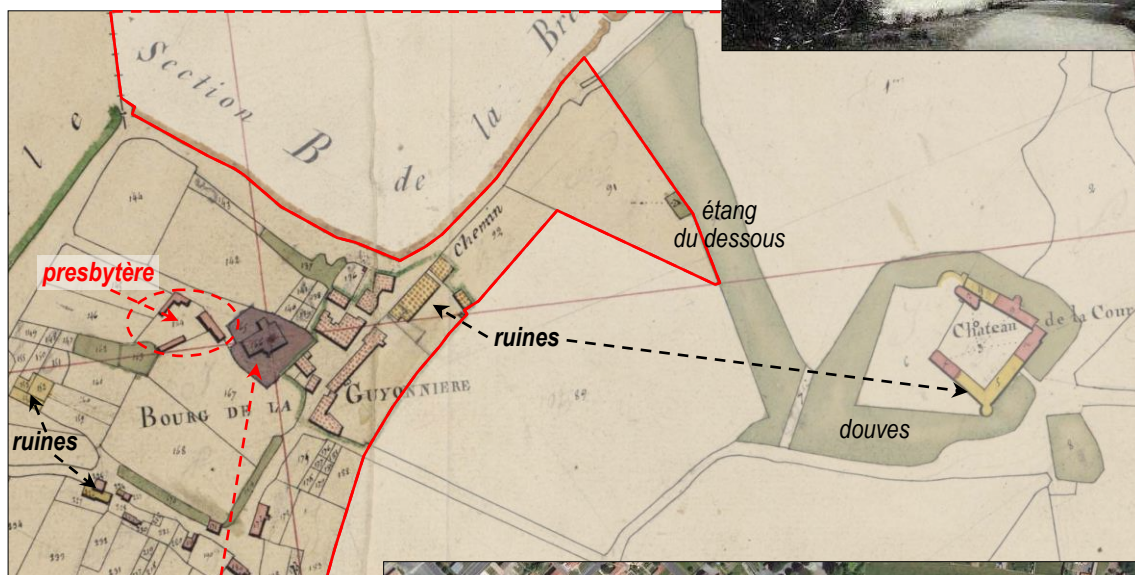
¹ Gabory (Emile), *Napoléon et la Vendée*, Paris, éd. 1932, p. 222.

² Le commissaire du Directoire exécutif départemental près de la Municipalité cantonale de Montaigu, parle de cette situation misérable dans son courrier avec ses autorités disant sa difficulté à collecter l'impôt à la Guyonnière et à Treize-Septiers où tous les villages et métairies, ainsi que leurs bourgs on été entièrement incendiés, obligeant les habitants à vivre "*sous les toits*" (les abris pour les animaux) et où "*il n'y a pas une famille qui n'ait perdu des leurs*" (Arch. dép. de la Vendée : L 225, L 255). L'opposition de l'opinion y est telle qu'il y est impossible d'y trouver quelqu'un à nommer comme "*agent communal*" (équivalant au rôle de maire) au service du pouvoir en place. Les incendies systématiques dès 1793, c'est-à-dire avant même le passage des colonnes infernales, sont racontés dans ses "*Mémoires*" par le général Kléber qui rapporte aussi la confiscation par ses troupes du bétail et des instruments de travail afin d'affamer et de réduire la population locale à la misère, et entassés dans l'église Saint-Jean de Montaigu. En 1818, le cadastre du bourg voisin de Saint-Georges-de-Montaigu montre que la moitié des bâtiments y sont encore en ruine, situation confirmée par toutes les minutes notariales de l'époque...

³ Parmi les avantages que se réserva la bourgeoisie d'alors, voir la [vente des biens nationaux de la Guyonnière](#).

⁴ Les sources les plus importantes de "*l'affaire des plombs*" n'existent plus. Elle a été reconstituée de façons variables et variées à partir de restes limités, par Ch.-L. Chassin (*les Pacifications de l'Ouest*, 1896, t. 3, p 91-93), ou par E. Gabory (*Napoléon et la Vendée*, 1914 ; il s'y interroge, pages 219 à 229, sur la disparition

L'existence de cette conjuration éclata le vendredi 3 août 1804 (15 thermidor an XII) quand, dans le bourg de la Guyonnière, la maison de Pierre-Charles Jagueneau fut envahie par la police et fouillée en règle, et que dans le terrain proche de sa cour, en creusant on découvrit 58 barres de plomb, dont quelques-unes pesaient cent livres (environ 45 kg).



église
et cimetière



Le bourg de "la Guyonnière", son église et son cimetière, et le presbytère de P.-Ch. Jagueneau.

L'ancien "château de la Cour", bien des Bedeau de l'Escochère, dont s'appropriia en 1798

l'ex-conventionnel Jean-François Goupilleau, dit de Fontenay ;

en jaune, les ruines subsistant des destructions faites en 1793-1794 par les troupes républicaines

(extrait du plan cadastral de 1816, section D1, environ : 620 x 310 m).

Vue vers 1910 de l'église, incendiée pendant la Révolution, puis reconstruite au XIX^e siècle :

clocher en 1848, les trois nefs de 1854, abside et absidioles en 1864.

Vue aérienne partielle du bourg de "la Guyonnière" vers 2014 (environ 730 x 390 m).

Pierre-Charles Jagueneau fut interrogé par le sous-préfet de Montaigu, Pierre-Paul Clémenceau. Il déclara qu'il s'agissait de plomb destiné d'une part à assurer l'étanchéité d'une citerne qu'il voulait

des pièces du procès). Les éléments restants les plus fiables sont [les rapports de 1804 à 1810 de la police secrète](#) de Fouché (Arch. Nat. : principalement dans la série F⁷), qui ont servi de base pour cet article.

faire creuser, et d'autre part à la reconstruction des toitures du château d'Asson, sur la Boissière-de-Montaigu voisine, incendié durant l'automne 1793. Ce plomb, qu'il avait enterré afin d'éviter qu'il fût volé, lui avait été expédié par un certain René Merlaud, "*mécanicien*" (horloger) à Nantes, sur l'ordre de Jean-Baptiste Gogué (v.1769-1805), médecin à Boussay reconverti dans le commerce, qui vint lui-même le confirmer⁵. Le commerce du plomb n'ayant rien de délictueux et la conduite de Pierre-Charles Jagueneau étant sans reproche, Pierre-Paul Clémenceau décida d'en rester là.

Cependant, la police poursuivait ses investigations. Elle découvrit six moules à balles chez René Merlaud, et se souvint que celui-ci avait été en son temps aux côtés de Stofflet pour lequel il avait été amené à fabriquer un moulin à poudre. Quant à Jean-Baptiste Gogué, il avait longtemps été aux côtés de Charette et à la tête des habitants de la Chapelle-Heulin. Bien que, dans une région où une grande majorité de la population avait rejoint ou soutenu l'insurrection, ce n'était pas exceptionnel, cela permit à la police de présenter ces trois personnes comme suspects, et une semonce fut envoyée au sous-préfet de Montaigu : "*J'espère que vous aller réparer cet oubli de vos devoirs !*", ainsi qu'un blâme au préfet de la Vendée avec l'ordre d'arrêter les coupables. Les deux autres ayant préféré "*s'absenter*", seul Pierre-Charles Jagueneau fut arrêté, transporté à Fontenay puis à Paris, incarcéré dans la prison du Temple, et interrogé par Réal, bras droit de Fouché, le ministre de la police. Il répondit volontiers aux questions posées, ne livrant aucun nom, mais révélant à ses interlocuteurs combien l'opinion publique de la région était, d'une façon inquiétante, défavorable au régime en place.

Avec la reprise de la guerre en mai 1803, le gouvernement britannique avait relancé son soutien financier aux mouvements royalistes, et la police surveillait "*l'agence de Bordeaux*"⁶ où les insaisissables Forestier et Cérés avaient été signalés. Ces derniers, cherchant à créer des réseaux pour une possible insurrection, prirent contact sur Nantes avec Gogué, Merlaud et d'autres qui furent arrêtés par la police, ayant été dénoncés par l'un d'eux. L'instruction a laissé peu de traces ; elle dura plusieurs mois et aboutit à un procès en décembre 1805. Napoléon avait exigé que l'on fit un exemple. Sur les dix-neuf inculpés, cinq furent condamnés à mort : Jean-Baptiste Gogué, le seul présent, fut fusillé dès le lendemain ; les quatre autres le furent par contumace. Cinq furent condamnés à la prison malgré leurs protestations d'innocence, dont René Merlaud et Pierre-Charles Jagueneau qui y furent maintenus leurs temps de condamnation écoulés. Les autres furent relâchés. Ce n'est qu'à la Restauration que les prisonniers retrouveront la liberté. Revenu en Vendée fin 1815, Pierre-Charles Jagueneau fut nommé curé de Froidfond. Retiré en 1829 à la Garnache, il y mourut au début de l'année suivante.

Plus de deux siècles plus tard, la reprise des faits de cette "*affaire des plombs*" par laquelle Pierre-Charles Jagueneau est resté connu, semble montrer que le sous-préfet Pierre-Paul Clémenceau avait eu raison en estimant que celui-ci n'avait pas menti à propos de la destination du plomb entreposé chez lui, et en constatant que le commerce exercé par Jean-Baptiste Gogué et René Merlaud était licite. Mais le passé, les sentiments politiques et les mauvaises relations firent de ces trois personnes des victimes idéales pour monter une "*erreur judiciaire*" voulue par Napoléon afin de dissuader ses opposants de comploter, et afin que dans la région la conscription se fasse, les impôts rentrent et les manifestations soient absentes. C'est ce qu'il obtint, malgré les destructions et massacres (Montaigu, après la Révolution, avait perdu la moitié de ses habitants de 1790⁷) dont le souvenir n'étaient pas oublié, comme en témoigne aussi l'histoire de Pierre Péchereau⁸ : né non loin près de la Grande-Chevasse, il fut un des derniers compagnons de Charette, lui survécut, et dut après 1796 partir sur Bordeaux où il put fréquenter les groupes royalistes mêlés plus tard à cette "*affaire des plombs*"...

⁵ Registres de correspondance du sous-préfet de Montaigu (Arch. dép. de la Vendée : E dépôt 146 / 4-7) ; interrogatoires du 16 thermidor an XII (Arch. dép. de la Loire-Atlantique) et du 10 vendémiaire an XIV (Arch. dép. de la Vendée : série M).

⁶ En son temps, Ernest Daudet (le frère aîné d'Alphonse Daudet) a évoqué cette "*affaire des plombs*" en 1895 dans "*la Police et les chouans sous le Consulat et l'Empire*", chapitre sur l'agence de Bordeaux, pages 141 à 163. Tout en restant dépendant de l'historiographie de l'époque, il y exploite les Archives Nationales d'une façon plus rigoureuse et convaincante que Charles-Louis Chassin et Emile Gabory.

⁷ Voir l'état civil et la liste nominative du recensement de 1816 de Montaigu (Arch. dép. de la Vendée : AD 2 E 146 / 3 à 5 ; et 6 M 232).

⁸ Cf. *les Enfants du Brigand* d'André Péchereau : héros en 1940-1945 de la Résistance et de la France libre, les descendants de ce "*brigand*" Pierre Péchereau y disent toute leur fierté d'avoir eu un tel ancêtre.